

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 06 mars

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

L'an deux mille quatre, le mercredi 06 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 1^{er} mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc

Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 1^{er} mars 2024.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Langlet Pascal, Mme Bertelle Emilie, M Aymard Nicolas

Pouvoirs :

M Rolland Alain donne pouvoir à Mme Raboisson - Croppi Laurence

M Grange Christophe donne pouvoir à M Guyot Didier

Secrétaire de séance : M Langlet Pascal

D2024_011 – Affectation du résultat

Après avoir entendu, ce jour, la balance et les résultats de l'exécution du budget visé par le comptable au 31 décembre 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que les documents ci-dessus présentent un excédent de fonctionnement de clôture de : 191 490,78€

Vu la proposition de la commission finance

Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit les résultats :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	166 490,78 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	25 000,00 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	191 490,78 €
D Solde d'exécution d'investissement	194 251,32 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	490 715,24 €
Besoin de financement F	=D+E 0,00 €
AFFECTATION = C	=G+H 191 490,78 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	166 490,78 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	25 000,00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Décide, d'affecter le résultat de fonctionnement comme expliqué ci-dessus

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Vote
A l'unanimité

Le Maire
Luc Chavassieux

